



## CFDD INFO

Bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable

Décembre 2005 – nr 26

### Contenu

- [1. Avis sur une stratégie de prévention des changements climatiques](#)
- [2. Avis sur les effets des changements climatiques sur la santé](#)
- [3. Forum « Comment communiquer sur le développement durable? »](#)
- [4. Activités des groupes de travail](#)

---

### 1. Troisième avis du CFDD sur une stratégie de prévention des changements climatiques au-delà de 2012: volet belge dans le cadre européen

La onzième session de la Conférence des parties (COP) à la Convention cadre sur les changements climatiques et la première Rencontre des Parties (MOP) au Protocole de Kyoto, depuis son entrée en vigueur se sont achevés ce 9 décembre. Entre autres sujets, deux grands points étaient à l'ordre du jour de ces réunions : les modalités des mécanismes de Kyoto et la discussion sur les engagements après 2012.

C'est précisément sur l'après 2012 que le CFDD a remis ce 28 novembre au ministre de l'environnement, Bruno Tobback, un troisième avis, qui concerne cette fois-ci plus particulièrement la Belgique.

Une des questions centrales du Ministre était de savoir quelles réductions des émissions de gaz à effet de serre sont possibles et souhaitables pour la Belgique en 2017 et 2050. Le CFDD estime que les fourchettes de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les pays industriels qui ont été déterminés par le Conseil européen de mars 2005 pour 2020 et 2050, constituent des références pour l'effort à accomplir par la Belgique. Ils devront être pondérés -vers le haut ou vers le bas-, en fonction de ses spécificités. La Belgique se caractérise en effet par des émissions de CO<sub>2</sub> et des taux de consommation d'énergie par habitant plus élevées en moyenne que tous ses voisins et plus élevées que la moyenne européenne. Différents éléments expliquent cette situation : les niveaux de la consommation et de l'intensité énergétique actuels, les caractéristiques du tissu industriel, les mauvaises performances en terme d'isolation des bâtiments et d'aménagement du territoire, la densité du réseau routier ...

Le Conseil souligne l'importance d'une stratégie « post-2012 » pour notre pays. Dans son avis, approuvé par l'assemblée Générale du 25 novembre, il estime que la problématique climatique est encore trop souvent perçue uniquement comme une source potentielle de coûts et de contraintes, alors que l'objectif d'une économie pauvre en carbone devrait permettre également de développer de nombreuses opportunités, tant au niveau des entreprises, de l'économie et de l'emploi. Sans un cadre politique clair, la Belgique risque de rater ces opportunités, ce qui pourrait se révéler la stratégie la plus coûteuse et néfaste pour les trois piliers du développement durable.

Pour ces raisons, le CFDD demande que les politiques énergétique et climatique deviennent enfin des priorités pour la Belgique et recommande d'élaborer une stratégie climatique et énergétique pour le moyen (2020-2030) et long terme (2050 et au-delà). A ce propos, le CFDD regrette l'absence de différents plans qui pourraient poser les premiers jalons pour cette stratégie, comme le plan national climat ou le plan national de mobilité, annoncés pourtant depuis longtemps.

La Belgique doit tout mettre en oeuvre pour réduire sa dépendance énergétique, améliorer l'efficacité énergétique pour tous les acteurs et diminuer son intensité énergétique globale. Le CFDD propose dans son avis quelques mesures concrètes pour les principaux secteurs consommateurs d'énergie (le transport, les bâtiments, l'industrie et la production de chaleur et d'électricité).

*Cet avis a retenu l'attention de la presse : il y a eu entre autres des articles dans Le Soir, La Libre Belgique, De Morgen, De Tijd et de Standaard, et des interviews de RTBF Radio et VRT. Cliquez ici pour le texte complet de l'avis:*

<http://www.cfdd.be/fr/pubfr/avis/2005a08f.pdf>

[Retour au contenu](#)

## **2. Avis sur les effets en Belgique des changements climatiques - en particulier des canicules, des inondations et de la pollution par l'ozone - sur la santé**

La température moyenne globale à la surface de la Terre augmentera de 1,4°C à 5,8°C en 2100 par rapport à 1990 affirme le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans ses scénarios les plus récents. Cette modification du climat entraînera des événements météorologiques extrêmes plus intenses et plus fréquents, comme les vagues de chaleur et les inondations. Ceci constitue une menace sérieuse pour l'homme et son cadre de vie, des points de vue écologique, social et économique

Le CFDD étudie dans son avis un de ces risques, à savoir les menaces qu'induisent les changements climatiques sur la santé humaine. Sommes nous en mesure d'évaluer correctement ce risque ou est-il nécessaire d'engager plus de recherches ? La Belgique est-elle préparée aux risques possibles ? Existents-ils des instruments politiques pour prendre en mains ces problèmes ? L'avis examine aussi bien les effets sur la santé des vagues de chaleur et des inondations que la problématique de l'ozone et les maladies qui y sont liées (p.ex. les allergies de voies respiratoires). Les effets de l'utilisation croissante des systèmes de conditionnement d'air, conséquence indirecte des modifications du climat sont aussi analysés.

Le Conseil est unanimement d'avis que les changements climatiques actuels portent atteinte à notre santé, et ce problème doit être pris sérieusement en mains. Il existe encore toutefois trop peu de données scientifiques disponibles pour aboutir à une politique intégrée. Pour cette raison, le Conseil plaide pour plus de recherches sur les risques des changements climatiques dans notre pays. Une bonne concertation est également nécessaire entre les différentes autorités, aussi bien aux niveaux européen et international (*Organisation mondiale de la Santé*) que national : les compétences dans ce domaine ont en effet été réparties en Belgique entre les niveaux fédéral, communautaires et régionaux.

Enfin, l'avis aborde la mise en pratique des plans et mesures dans le domaine de la santé et du climat. Ainsi le troisième plan fédéral de lutte contre l'acidification et l'ozone troposphérique (2004-2007) doit être mis en oeuvre de manière efficiente. A ce propos, le CFDD se demande où en sont les mesures qui ont trait à un meilleur contrôle des gaz d'échappement lors du contrôle technique des véhicules, et où en sont *le plan national mobilité* annoncé depuis longtemps et *la politique intégrée de produits* qui contiennent des solvants.

*Cet avis a été adopté de manière consensuelle par l'Assemblée Générale du CFDD le 16 décembre dernier. Cliquez ici pour le texte complet:*

<http://www.cfdd.be/fr/pubfr/avis/2005a09f.pdf>

[Retour au contenu](#)

## **3. Forum « Comment communiquer sur le développement durable ? »**

Dans notre dernier Bulletin, nous vous avons déjà parlé du forum « Comment communiquer sur le développement durable? - *Un forum créatif pour les médias et pour toute personne intéressée par la communication sur le développement durable* » qui a eu lieu le 13 octobre à Bruxelles. Pendant cette journée d'étude, à laquelle 140 personnes ont participé, les journalistes et experts des médias ont eu un échange d'idées avec des personnes issues du secteur du développement durable sur la communication en matière de développement durable.

Durant la matinée, des orateurs ont introduit le thème, et un panel de professionnels des médias ont eu une discussion avec la salle. L'après-midi, tous les participants ont dialogué sur le thème central, et ont élaboré de nouvelles idées, grâce à la formule du « Café Médias ». Cette approche participative a mené à un bon nombre d'opinions et de suggestions intéressantes, dont un aperçu est repris sur notre site. Vous y trouverez également les textes des orateurs de la matinée ainsi que le compte-rendu du panel:

<http://www.cfdd.be/fr/pubfr/sympfr/s2005comfr/s2005comfr.htm>

[Retour au contenu](#)

## **4. Activités des groupes de travail**

### *Groupe de travail stratégies de développement durable*

En collaboration avec le GT Normes de Produits, ce GT prépare un premier avis sur le découplage et la dématérialisation pour février 2006, à la demande de la secrétaire d'Etat Els Van Weert. Cet avis portera notamment sur la nouvelle stratégie thématique de l'UE en matière d'utilisation de ressources naturelles, programmée pour la fin de cette année-ci. Le GT traite une demande d'avis de la secrétaire d'Etat sur un texte-cadre concernant la responsabilité sociétale des entreprises, également en collaboration avec le GT Normes de Produits.

### *Groupe de travail Energie et climat*

Le groupe de travail a bouclé un troisième avis sur une stratégie de prévention des changements climatiques (*voir 1*). Il n'a pas pour l'instant d'activités prévues à court terme.

### *Groupe de travail Relations internationales*

Suite à l'avis « *en préparation à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC à Hong-Kong* » soumis par le groupe de travail à l'Assemblée Générale du 8 juillet, une table ronde sur ce dossier a eu lieu le 29 novembre dernier avec le ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht.

### *Groupe de travail Normes de Produits*

Les mois prochains, ce GT élaborera avec le GT Stratégies les avis sur le découplage et la responsabilité sociétale des entreprises (*voir GT Stratégies*).

### *Groupe de travail Sensibilisation et Communication*

Le groupe de travail assure le suivi du forum sur les médias et la communication en matière de DD (*voir 3*). De plus, il développe des « Guidelines » pour une meilleure communication en matière de DD.

### *Groupe de travail Recherche scientifique*

Le groupe de travail a terminé son avis d'initiative sur l'impact des changements climatiques sur la santé en Belgique (*voir 2*). Il n'a pas d'autres activités prévues à court terme.

### *Groupe de travail ad hoc Biodiversité*

Le groupe de travail Biodiversité prépare pour février 2006 un avis sur les lignes de force de la stratégie nationale pour la biodiversité.

*Groupe de travail ad hoc Révision de la Constitution*

*Ce GT réfléchit pour le moment à l'opportunité d'émettre un avis (à la demande du Sénat) sur deux propositions de modification de la Constitution en matière de développement durable.*

[Retour au contenu](#)

*Le CFDD INFO est le bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD). Le CFDD donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique en matière de développement durable. Le conseil organise également des activités destinées à renforcer la base sociale du développement durable.*

*La reproduction d'articles du CFDD INFO avec mention de la source est autorisée.*

Adresse : rue Ernest Blérot 17, 1070 Bruxelles (Belgique)

Téléphone : +32-2-743 31 50

Fax : +32-2-743 31 59

[mail@frdo-cfdd.be](mailto:mail@frdo-cfdd.be)

<http://www.frdo-cfdd.be>

Si vous n'avez pas reçu ce bulletin d'information directement dans votre mailbox et si vous souhaitez vous y abonner gratuitement, il suffit d'envoyer un e-mail avec comme sujet « abonnement » à l'adresse ci-dessus, avec mention du nom, de l'organisation (facultatif), de l'adresse et de l'adresse mail. Merci d'indiquer également la langue dans laquelle vous désirez le recevoir (FR ou NL). Si vous ne désirez plus recevoir le *CFDD INFO*, il suffit d'envoyer un mail vide avec comme sujet «unsubscribe ».